

Olivier Dard et Nathalie Sévilla (dir.), *Le Phénomène ligueur sous la III^e République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008, 328 p.

David Valence

De toutes les maladies qui menacent l'historien du monde contemporain, le nominalisme n'est pas la moins dangereuse. Un défaut dans le questionnement, donc dans la rigueur des analyses, guette en effet le chercheur qui confondrait les choses avec leur nom. Il ne suffit pas, par exemple, qu'une organisation se donne le nom de « parti » ou de « mouvement » pour qu'elle adopte les caractères qui s'attachent aujourd'hui à ces catégories dans nos esprits : où l'on comprend que la naïveté, en matière de vocabulaire, est souvent mère d'anachronisme. Ce constat ne surprendra personne, mais c'est un des mérites du « tournant linguistique » (*linguistic turn*) qu'ont pris les études historiques aux États-Unis que de débusquer du nominalisme là où les traditions historiographiques n'en identifiaient pas toujours.

Les mots exposent pourtant l'historien à un autre danger. À trop jeter le doute sur leur sens dans les sociétés du passé, il risque de construire des catégories artificielles pour en disséquer le fonctionnement. Ce défaut d'empathie, qui se traduit par le placage d'idiomes d'aujourd'hui sur des réalités d'hier, ne peut être préféré au nominalisme, puisqu'il conduit au même péché d'anachronisme. En organisant à Metz un colloque sur « Le phénomène ligueur sous la III^e République », Olivier Dard et Nathalie Sévilla faisaient le pari d'une aventure scientifique collective qui se tienne à bonne distance des deux travers en question. Ils entendaient prendre au sérieux le terme même de « ligue » que partagent en France des structures aussi différentes que la Ligue de l'enseignement et les Croix-de-Feu du colonel de la Rocque. Leur démarche ne conduit pas nécessairement à une définition « unifiante », mais elle permet de dépasser l'identification des « ligues » à l'activisme d'extrême-droite dans la France des années 1930. Elle ne débouche pas non plus sur cette taxinomie plurielle qui tient parfois de la facilité pour l'historien : à séparer trop vite ligues de gauche et ligues de droite, par exemple, on risquerait de s'interdire de réfléchir à la dimension dynamique du combat politique, où discours, méthodes et structures *répondent* souvent à ceux de l'adversaire².

Les différentes ligues étudiées dans les actes de ce colloque ont en commun d'occuper un espace intermédiaire entre le groupe de pression, dont les objectifs sont précis, et le parti politique dans son acception moderne. Qui dit « entre-deux » n'entend pas nécessairement « phase de transition ». On sait que les partis politiques n'ont pris forme qu'à partir de la loi de 1901 en France et il serait dès lors tentant de voir le

¹ Richard Rorty (dir.), *The Linguistic Turn. Recent Essays in Philosophical Method*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967.

² Un exemple de cette approche dynamique du « système partisan » a été proposé récemment dans Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan et Fondation Jean Jaurès, 2008.

« temps des ligues », des années 1860 à la Seconde Guerre mondiale, comme un sas vers la structuration du système partisan. Les contributions publiées sous l'égide d'Olivier Dard et Nathalie Sévilla tordent définitivement le cou à ce lieu commun, pour amorcer une compréhension plus nuancée de la place des ligues dans l'histoire des formations politiques. Les ligues d'extrême-droite – l'Action française restant un cas particulier – ne viennent pas compenser, par exemple, le déficit d'organisation des droites françaises dans les années 1920 et 1930. Elles ont surtout pour fonction d'offrir des répertoires d'action politique inédits aux modérés, avec lesquels se nouent peut-être des relations de partenariat plus que de concurrence, en particulier, à partir de la victoire du Bloc national en 1926. Comme le montre Mathias Bernard dans sa communication³, les grandes formations modérées qui existent déjà à cette époque – qu'on songe à la Fédération républicaine⁴ et à l'Alliance démocratique⁵ – finissent par *acclimater* nombre de dirigeants et de méthodes des ligues dans les années 1930, avec plus ou moins de succès⁶. En l'espèce, les ligues participent donc d'une certaine « modernité » de l'action politique puisqu'elles « convertissent » à la propagande des modérés plus habitués aux ressources notablières.

À gauche, la Ligue de l'enseignement s'offre d'abord, dès 1866, comme un espace au cœur de ce parti républicain que Jean-Paul Martin propose de comprendre, à la suite de Raymond Huard, comme « parti d'opinion et non comme parti organisé », au moins jusqu'au vote de la loi Waldeck-Rousseau. À partir de 1901, cette ligue, très liée à la maçonnerie, évolue vers une forme de *spécialisation* qui en fait un « parti scolaire » plus proche du groupe de pression. Anne-Laure Anizan, qui consacre sa contribution à la Ligue de la République fondée en octobre 1921, abonde dans le même sens lorsqu'elle écrit que le rapport de cette organisation à la modernité politique « s'avère des plus complexes ». La Ligue de la République s'affirme, en effet, comme « un moyen moderne de rassemblement » de gauches déroutées par le raz-de-marée bleu horizon de 1919, « sans pour autant nuire au développement des partis politiques auxquels elle a, au final, fourni un personnel nouveau ». Pour un groupe de pression fédéraliste baptisé « Ligue pour l'organisation de la SDN » – étudié dans cet ouvrage par François Dubasque –, combien, en effet, d'« objet[s] associatif[s] non identifié[s] » comme la Ligue des droits de l'homme avant 1939, dont Emmanuel Naquet est le meilleur spécialiste ?

L'ouvrage publié par le Centre régional universitaire lorrain d'histoire (CRULH) propose en outre une comparaison entre des ligues qu'un vocabulaire trop globalisant tend à désigner comme activistes ou nationalistes, des Croix-de-Feu à la Solidarité française. Olivier Dard accrédite l'idée d'une singularité de l'Action française dans ce

³ On se reportera avec profit, pour cette question des relations entre droite et extrême-droite au XX^e siècle, à Mathias Bernard, *La Guerre des droites : droite et extrême-droite en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007.

⁴ Voir Jean Vavasseur-Desperriers, « Culture, structures, stratégies d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940 », thèse d'État soutenue à l'université de Lille III, 1999.

⁵ Rosemonde Sanson, *L'Alliance républicaine et démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, collection « Carnot », 2003.

⁶ Le rôle des ligues nationalistes dans la formation de futurs personnalités de la droite modérée avait déjà été mis en exergue par Gilles Le Béguec dans sa thèse d'État : « L'entrée au Palais-Bourbon : les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire (1919-1939) », sous la direction de René Rémond, université de Paris X Nanterre, 1989.

paysage : « La part de la ligue dans l'identité et le rayonnement » de la famille maurrassienne « est moindre que celle de son journal » et la violence y est justifiée mais en aucun cas sacralisée. En ce sens, l'Action française, dont les objectifs sont généraux, ne peut être comprise comme un groupe de pression au vocabulaire fascisant, contrairement à ce que d'aucuns ont pu laisser croire. L'Action française a ceci de commun avec les Croix-de-Feu qu'elle offre plus de familiarité avec le modèle des partis politiques « modernes » qu'avec la logique « étroite » des groupes de pression.

L'implantation des ligues d'extrême-droite dans la France des années 1930 accrédite l'idée de structures qui répondent à une certaine idée de la modernité politique en tant qu'elle s'identifie à l'ère des masses. Dans une contribution très argumentée et fouillée, Aude Chamouard et Gilles Morin observent, en effet, à partir d'une enquête ministérielle de 1935, que les territoires d'implantation que partagent ces formations politiques, de la plus importante – les Croix-de-Feu – à la plus modeste – le Francisme de Marcel Bucard –, se situent dans cette France urbaine et plutôt septentrionale qui devait apporter ses suffrages en nombre aux gaullismes des IV^e et V^e Républiques⁷. D'autres communications, comme celle d'Emmanuel Debono sur la Ligue internationale contre l'antisémitisme, ancêtre de la LICRA contemporaine, invitent de même à s'interroger sur l'inscription des ligues, ou plutôt des cultures ligueuses dans la durée.

Un sort particulier doit être réservé au texte passionnant que signe Bruno Dumons sur la Ligue des femmes françaises de 1901 à 1914. Nourri par « une culture catholique encore éprise de relents jansénistes et rigoristes », cette Ligue des femmes, créée officiellement le 29 septembre 1901, n'hésite pas à soutenir les candidats qui s'engagent à défendre des principes proches de l'enseignement de l'Église catholique à l'occasion des élections législatives de 1902. La même année, une Ligue patriotique des françaises est créée, qui s'affiche comme une émanation de l'Action catholique, plus proche du catholicisme social que du monde politique. Ces organisations développent des répertoires d'action autour de vertus « féminines » traditionnelles comme la charité ; mais elles représentent aussi, « pour des milliers de femmes catholiques, une façon habile de peser et de militer dans le champ du politique ». Ce type d'engagement féminin dans des activités comme la distribution de vêtements ou l'organisation d'arbres de Noël pour des familles nécessiteuses se retrouverait, après 1936, au Parti social français, comme l'a montré Jean-Paul Thomas dans sa thèse de doctorat⁸. La communication de Bruno Dumons offre dès lors un exemple séduisant de réflexion aux confins de l'histoire sociale, de l'histoire politique et des études de genre.

Le défaut d'éclairage international pourra seul être reproché à ce travail collectif sur le phénomène ligueur. Olivier Dard le reconnaît avec modestie dans sa conclusion, qui se souvient que la Ligue britannique pour l'abolition des droits sur le blé et la Ligue belge de l'enseignement ont pu servir de modèles aux organisations françaises.

⁷ Ce qui ne signifie pas que les ligues nationalistes soient toujours implantées dans les mêmes territoires au cours des années 1920 et 1930 : l'Action française a ainsi un recrutement plus « méridional » que les autres à cette époque.

⁸ Jean-Paul Thomas, « Droite et rassemblement du PSF au RPF, 1936-1953 : hommes, réseaux, cultures. Rupture et continuité d'une histoire politique », thèse de doctorat sous la direction de Serge Berstein, Sciences Po. Paris, 2002.



Histoire@Politique. Politique, culture, société – Rubrique « Comptes rendus – ouvrages ».
Mis en ligne le 03 décembre 2009, www.histoire-politique.fr

Il reste à souhaiter que ce livre soit largement diffusé, car il représente un point d'étape important dans l'étude des ligues de droite comme de gauche en France.